

Compte-rendu du CTA du 23 janvier 2020



Point 2 - Evolution du réseau des agences comptables

Ce point à fait l'objet d'un groupe de concertation (GC) le 17/12/2019.

Fusion des centres mutualisateurs de paye de Géradmer et Dombasles au 01/09/2020

Suite au départ programmé à la retraite au 01/10/2020 des agents comptables de Gérardmer (88) et Dombasles (54) l'administration nous avait proposé 4 scénarios de fusion. Dans le souci de préserver la technicité de Dombasles et de conforter cette agence comptable pour d'éventuelles fermetures à venir au niveau académique, nous retenons ce scénario, c'est-à-dire la fermeture de Gérardmer au profit de Dombasles. De plus, la place en terme de locaux existe sur Dombasles pour accueillir le service et les collègues de Gérardmer pourraient rester sur place au vue des départs en retraite.

Il est envisagé de créer un poste de catégorie A sur Dombasles (la question de l'IFSEE a été posée à suivre...).

Le poste d'Administrateur de Gérardmer sera rapatrié sur Dombasles.

Ce qui ramène au 01/09/2020 à 2 centres mutualisateur de paye sur l'académie ;

- . LPO de Sarreguemines (57) qui gère le département de la Moselle pour 30M€
- . LP de Dombasles (54) qui gérait le département de la Meurthe et Moselle et qui gérera les trois départements suivants (54, 55 et 88) pour 42M€

Nous avons demandé à ce que ce regroupement se fasse à moyens constants, l'administration nous a répondu favorablement, ci-dessous les moyens actuels :

AC	Catégorie	Catégorie	Nb de contrats
	В	С	
Dombasles	1	5	1500
Sarreguemines	1	5	1400
Gérardmer	1	2 + 1	1000
		provisoire	

• Fermeture de l'agence comptable du LGT Jeanne d'Arc de Nancy au 01/09/2020

Suite au départ en retraite de l'agent comptable.

Cette fusion a déjà été actée en CTA elle devait s'opérer par une fusion avec le LGT Chopin de Nancy.

Après discussion il a été décidé de répartir les EPLE du LGT J. d'Arc de NANCY ainsi :

LGT Jeanne d'Arc NANCY > LP DOMBASLES

CLG CHAMPIGNEULLES > LGT Chopin NANCY

CLG FROUARD > id

LP POMPEY > id

CLG CUSTINES > id

CLG LIVERDUN > LGT TOMBLAINE

De plus, le CLG de HEILLECOURT (actuellement rattaché à Chopin NANCY) sera rattaché au LP de DOMBASLES.

Ces répartitions permettront de conforter les deux agences comptables (LP de DOMBASLES et LGT Chopin de NANCY) et leur éviter une fermeture tout en rapprochant géographiquement les EPLE concernés.

Votes:

FSU (4) + FO (2) : CONTRE

CFDT (1) + UNSA (3) : ABSTENTION

Pour rappel, nous restons opposé à toute nouvelle diminution de la carte des agences comptables parce que notre académie a déjà perdu près de la moitié de ses agences comptables depuis l'année 2000, leur nombre passant de 101 à 56 au 01/09/2012, puis 54 au 01/09/2013 et enfin 45 au 01/01/2020.

• Barème des critères de pondération (voir tableau)

Au 01/01/2020 l'apprentissage sera intégré aux missions des GRETA lorrains (décret 2019-317 du 12/04/2019) la pondération « Mission apprentissage » de 4 points est supprimée et intégrée au « GRPT SERV GRETA » qui passe de 6 à 10 points.

Ce barème est utilisé pour établir le classement des agents comptables et répartir les postes d'administrateur.

Point 3 - Rentrée 2020 : moyens en personnels administratifs

Notre académie se placera à nouveau en deuxième position nationale pour le nombre de suppressions d'emplois administratifs, c'est 78 emplois de supprimés depuis la rentrée 2013 dans notre académie. A la rentrée 2020 c'est à nouveau **16 emplois** supprimés.

La répartition de ces 16 emplois (13 en EPLE et 3 en SERVICES) sera à l'ordre du jour du CTA de mars.

Discussion animée pour avoir le droit d'exprimer un vote, finalement une motion est votée à l'unanimité :

« Les représentants des personnels réunis lors du CTA du 23 janvier 2020 dénoncent les suppressions d'emplois d'enseignants et de personnels administratifs subis par l'académie de Nancy-Metz à l'occasion de la préparation de la rentrée 2020 ainsi que l'absence de création de poste de personnels d'Éducation, de PsyEN et de personnels sociaux et de santé. »